



ASSOCIATION
A LA MEMOIRE D'HENRI FERTET

LETTRE
TRIMESTRIELLE
N°2
SEPTEMBRE 2026

Jean-Jacques Fito
Président de l'association
la Mémoire d'Henri Fertet

A

Composition du bureau :
Anne-Marie Bedet :
Christine Chatot-Pieralli
Jean-Claude Goudot
Pascal Ligier
Membres invités :
Laurent Ducerf
Francis Rousseau



La lettre trimestrielle N°2 : septembre 2026

Le 22 septembre 2026

Madame, Monsieur, chère adhérente, cher adhérent,

Tandis qu'en ce mois de septembre 2026 se multipliaient les réunions de travail préparatoires aux commémorations du 27 octobre, une information nous a profondément réjoui. Lors d'une cérémonie organisée le 15 septembre à Orange, Monsieur le Président de la République a annoncé que la première promotion du Service National Volontaire porterait le nom d'Henri Fertet, inscrivant ainsi dans l'histoire de cette jeune institution la reconnaissance de la Nation envers l'engagement exemplaire du jeune Résistant dont notre association s'attache à promouvoir la Mémoire.

Entretemps, l'organisation des événements du 27 octobre commémorant le centenaire de la naissance d'Henri Fertet s'est précisée. Chers adhérents, vous êtes tous cordialement invités à participer à ces événements auxquels assisteront de nombreuses personnalités et représentants des associations partenaires. Aussi, merci de noter les horaires suivants :

- **A 09h30**, première **cérémonie à Seloncourt**, lieu de naissance d'Henri Fertet.
- **A 14h00** : **conférence sur Henri Fertet** donnée par **M. Laurent Ducerf et M. Francis Rousseau en salle Proudhon** (salle située à proximité immédiate du Kursaal de Besançon)
- **A 16h00**, deuxième **cérémonie à Besançon, à la citadelle de Besançon**, en partenariat avec l'Ordre de la Libération, dont le délégué national sera présent.

Nous tenons ici à vivement remercier les autorités des villes de Besançon et de Seloncourt d'avoir accepté de prendre entièrement à leur charge l'organisation et les frais afférents à ces cérémonies. Ainsi, 1000 exemplaires d'une brochure précisant le parcours d'Henri Fertet et dont la rédaction nous fut confiée seront gratuitement édités et diffusés par la Ville de Besançon courant octobre.

Par ailleurs, grâce au soutien du député Laurent Croizier, **une conférence de M. Laurent Ducerf consacrée à Henri Fertet est prévue le 17 novembre 2026, à 16h, en salle Victor Hugo de l'Assemblée Nationale.**



De plus, avec l'appui logistique et technique des Archives Départementales du Doubs, le soutien financier du Département du Doubs, de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles et des Orphelins de Guerre, de la Fondation André Maginot et de la France Mutualiste, l'association A la Mémoire d'Henri Fertet réalisera prochainement une exposition itinérante qui sera mise à disposition des communes et des établissements scolaires. Nos remerciements vont à leurs présidents et directeurs.

Enfin, nous vous remercions de retenir que **le 2 décembre 2026, à 17h00, en la salle Henri Fertet du Collège Victor Hugo, se tiendra notre assemblée générale.** Une invitation vous parviendra sous peu.

Je vous prie de recevoir, chère adhérente, cher adhérent, mes salutations distinguées.

Pour l'Association A la Mémoire d'Henri Fertet,
le Président, Jean-Jacques Fito

L'EVENEMENT :

LA PREMIERE PROMOTION DU SERVICE NATIONAL VOLONTAIRE PORTE LE NOM D'HENRI FERTET

Par un courrier du 27 novembre 2025, nous avons soumis cette proposition à la Présidence de la République et, peu après, à l'Ordre de la Libération.



Le général Thierry Burkhard, Délégué national de l'Ordre de la Libération, nous avait dit tout son intérêt pour ce projet et nous avait assuré de son soutien.



Il ne fait pas de doute que l'action du général Burkhard participa fortement de la prise de décision du Président de la République. Les prochaines promotions du S.N.V. porteront d'ailleurs le nom d'un Compagnon de la Libération. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.



L'ARRESTATION DES MEMBRES DU GROUPE GUY MOCQUET

L'arrestation du groupe de Larnod dont fait partie Henri Fertet ne fut pas liée à l'imprudence de ses membres mais à une trahison.

Depuis mars 1943, plus d'une vingtaine de faits de Résistance : actes de sabotage pour endommager les moyens de communications allemands (pylônes électriques, voies ferrées, écluses, matériels), actions pour s'emparer d'armes et de munitions, vols de titres d'alimentation pour ravitailler les réfractaires au STO, sont l'objet de l'inquiétude des Allemands et de la police française qui en recherchent activement les auteurs.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
de la
POLICE NATIONALE
11^e Brigade Régionale de
Police de Sûreté
N° 1541 - 1542/232

Dijon, le 27 Mars 1943 -

L'Inspecteur de Police de Sûreté L A M E Y,
A Monsieur le COMMISSAIRE PRINCIPAL, Chef de
la 11^e Brigade Régionale de la Police de Sûreté
à D I J O N

O B J E T
Actes de sabotage à
Aveney (Doubs) -
=====

PROFESSEUR DE DROIT
31 MARS 1943
CABINET DU PRÉFET

J'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat de l'enquête que j'ai effectuée conformément à vos instructions et en vertu de la Commission Rogatoire en date du 18 mars 1943 et la note faisant suite en date du 24 mars 1943, de Monsieur le Juge d'Instruction de Besançon, relatives à la procédure suivie contre X... inculpé de tentative de destruction d'ouvrages d'art et de barques et de détention d'explosifs, en collaboration de mon collègue GAUTHIER, du service, des Inspecteurs PROST et GROSJEAN, de la Sûreté de Besançon et en liaison avec la Police Allemande.

Dans la nuit du 17 au 18 mars dernier, le sieur DUVERNOIS Fernand, 35 ans, chauffeur-machiniste de la drague de l'Administration des Ponts et Chaussées, se trouvait dans sa barque-logement, à 200 mètres en aval de la porte de garde 54 bis du canal du Rhône au Rhin, territoire de la commune d'Aveney (Doubs). Vers 1 h.15, il a été brusquement réveillé, ainsi que de nombreux habitants des environs, par une série de violentes détonations. Les premières personnes accourues, habitant les communes d'Aveney et d'Avanne, ont alors constaté que la drague venait d'être coulée à l'entrée de la porte de garde 54 bis. Deux Chalands chargés de déblais, dont l'un a été placé transversalement derrière la drague, ont subi le même sort.

Les auteurs de cet attentat ont d'abord coupé à la cisaille les chaînes d'amarrage de la drague, qui se trouvait en chantier à 80 mètres environ de la dite porte de garde jusqu'à l'entrée de laquelle elle a été ensuite naviguée. Cette manœuvre a nécessité des efforts considérables, suivant l'avis de techniciens, qui sont unanimes à déclarer que cet acte de sabotage a été commis par plusieurs individus (5 à 6 au moins) -

Après examen sur place, il a été reconnu que les dégâts causés à la drague sont très graves. Le caisson flottant tribord porte deux larges déchirures dans les flancs du bordage à l'avant; le fond du caisson est arraché, quant aux deux chalands, pour le premier l'explosion a fait sauter le bordage et la membrure à 3 mètres environ de l'arrière tribord; pour le second, deux larges trous sont visibles dans la toile du bordage tribord de

(Cet acte a été rapporté à M. le Juge d'Instruction de Besançon le 15/4/43 par le Commissaire Divisionnaire)
Vu et transmis
Le Commissaire Divisionnaire

.....

Rapport du 27 mars 1943 de l'inspecteur de police Lamey au commissaire principal portant sur l'attentat aux explosifs du groupe Guy Mocquet contre l'écluse et la drague d'Aveney. Archives départementales du Doubs.

Le contexte :

Depuis mars 1943, le groupe de Résistance de Larnod, qu'Henri Fertet a intégré à l'automne 1942, s'est rallié aux F.T.P. et a pris le nom de Groupe Guy Mocquet (cf la lettre trimestrielle N°1). La lutte est commune et les actions du Groupe Guy Mocquet sont parfois organisées en coordination avec d'autres groupes de résistants : groupe Marius Vallet (FTP), groupe Alsace (FTP) et le groupe du Lycée Victor Hugo, créé par Raymond Tourrain.

Pour les Résistants, secret, discrétion et loyauté sont gages de survie. Les membres du groupe Guy Mocquet, sont majoritairement fils de paysans des villages de Larnod et des alentours et tous se connaissent de longue date. A leur tête, Marcel Simon se montre soucieux de la vie de ses hommes et leur impose un silence absolu quant à leur implication dans leurs actions qualifiées de "terroristes" par les Nazis, par le régime de Pétain et par la presse « autorisée ».

Nous savons qu'Henri Fertet, matricule Emile 702, chef d'équipe lors de divers attaques et d'attentats à l'explosif fut surpris par sa mère à plusieurs reprises lors de ses retours nocturnes au domicile familial. Le mensonge et la dissimulation étant contraires aux valeurs de la famille Fertet, Henri finit par lui avouer être engagé en Résistance. Cependant, ni sa mère, ni son père, malgré toute son autorité, ne pourront le convaincre de quitter le groupe ni de leur révéler la nature de ses activités ou le nom de ses compagnons.

Le groupe Guy Mocquet est solide et sûr, la trahison viendra d'ailleurs.

Les premières arrestations :

En juin 1943, André Montavon et Paul Paqueriaud, responsables régionaux des FTP, se rendent à Poligny, conduits par Louis Chételat, alias "*Grand Louis*", et accompagnés d'un certain "*Michel*" pour récupérer les armes d'un parachutage. Au cours de ce déplacement, Paul Wilser, alias "*Michel*" exige que Paqueriaud lui remette les comptes rendus des sabotages perpétrés par le groupe, soi-disant à la demande du 2ème Bureau. Ce sera chose faite lors d'une autre réunion.

Ce qu'ignorent Montavon et Paqueriaud, c'est que Chételat et Wilser, tous deux membres de l'Armée secrète (née de la fusion des trois principaux mouvements de la zone sud : Combat, Libération-Sud et Franc-Tireur) ont été « retournés » par les Allemands et que Chételat leur a promis la tête des membres des groupes FTP de Besançon, dont le groupe Guy Moquet, le plus actif à ce moment de l'Occupation.



Louis Chételat en mars 1946, durant son procès
devant la Cour de justice.
Bibliothèque Municipale de Besançon

Le 10 juin, un premier traquenard se met en place. Chételat et "Michel", sont attablés dans un café du square Saint Amour avec Montavon et Paqueriaud. Tandis que Chételat s'absente momentanément, quatre policiers allemands surgissent et s'emparent des deux chefs FTP. Chételat ne sera pas incarcéré.

Avec Paqueriaud et Montavon la prise est importante mais malgré la torture ils ne parlent pas.

Henri Fertet veut libérer les deux hommes détenus à la prison de La Butte. Pour ce faire, il a besoin d'armes et d'un uniforme allemand. Le 12 juin, Henri Fertet et Marcel Reddet prennent l'initiative d'attaquer un douanier allemand qu'ils avaient déjà repéré passant à bicyclette sur la route de Quingey, Il s'agit du commissaire Rothe. Ils veulent se saisir de ses papiers, de son arme, de son uniforme et de ses bottes. Ils organisent une filature depuis Larnod et à l'endroit le plus propice, Henri Fertet fait feu sur le douanier, le blessant mortellement, mais l'arrivée d'une moto leur impose de fuir sans leur butin.

Suite à cet attentat visant un officier allemand, la Feldkommandantur 560 et la SIPO-SD de Besançon et Dijon sont sur les dents.

La rafle des 1^{er} et 2 juillet 1943 :

Les Allemands cherchent à tout prix les moyens d'arrêter les membres du groupe. Grâce à Chételat, ils ont obtenu une liste détaillée de leurs activités mais ignorent encore leurs identités.

Une occasion leur est offerte par l'arrivée d'un nouveau responsable régional FTP : Prosper Jeannic, alias *Raymond Legorre*, envoyé à Besançon par le Parti Communiste afin de prendre contact avec le groupe Guy Mocquet. Celui-ci ignore qu'il est suivi par les services de sécurité allemands.

Le 1^{er} juillet, Marcel Reddet, agent de liaison du groupe Guy Mocquet, doit lui remettre des tickets d'alimentation et des documents particulièrement importants puisqu'ils contiennent les pseudos des membres du groupe Guy Mocquet. Raymond Tourrain l'accompagne à Besançon, il doit effectuer des achats pour le groupe et souhaite échanger avec Prosper Jeannic à propos des prochaines livraisons d'armes. Arrivés à Besançon, tous deux se séparent. Revenu au lieu de rendez-vous, Raymond Tourrain ne trouve personne. Des passants lui apprennent qu'un homme dont le signalement le rapproche de Marcel Reddet a été arrêté et que des coups de feu ont été entendus. Il ignore que Jeannic, alias *Legorre*, arrêté en même temps que Reddet, a été abattu alors qu'il tentait de s'enfuir et que les Allemands se sont emparés des précieux documents apportés par Reddet.

Raymond Tourrain regagne Larnod et alerte la majeure partie des membres du Groupe Guy Mocquet.

Un conseil de guerre est tenu le soir-même. Parmi les absents à cette réunion, Henri Fertet, qui n'a pu être prévenu. Marcel Simon, confiant en la capacité de Marcel Reddet à résister à l'interrogatoire et préférant éviter une fuite précipitée et impréparée dans le maquis, demande à ses hommes de ne rien changer à leurs habitudes dans l'immédiat. Il précise qu'une décision définitive sera prise le lendemain

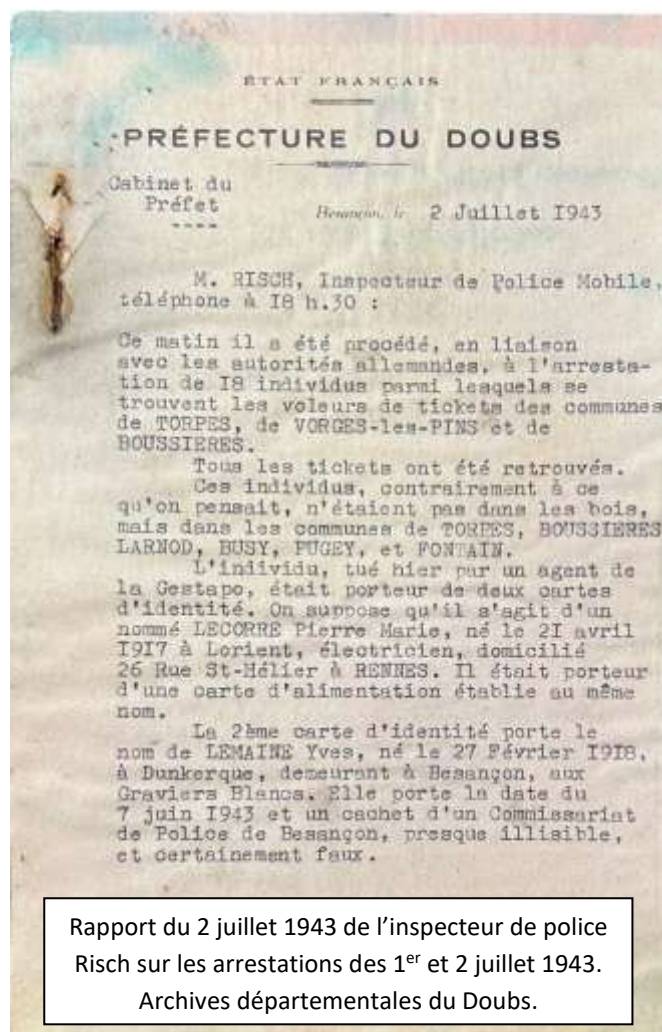
Mais les allemands disposent désormais des informations nécessaires à la réalisation de leurs funestes objectifs.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet 1943, plusieurs membres du groupe sont arrêtés, d'abord Henri Fertet à Velotte sous les yeux de ses parents. Puis, vers 3 heures du matin, 300 hommes cernent Larnod, Marcel Simon et trois autres membres du groupe Guy Mocquet sont arrêtés avec certains membres de leur famille. Marcel Reddet et Henri Fertet, amenés par les Allemands assistent à ces arrestations.

Tous sont conduits à la Feldkommandantur 560 pour être interrogés. Ils sont ensuite incarcérés à la prison de la Butte, dans l'attente de leur procès. Les pères, arrêtés en même temps qu'eux, seront libérés après plusieurs semaines de prison.

La police française a participé à ces arrestations. L'inspecteur Romain Risch par exemple, fut aperçu par le père d'Henri Fertet devant le domicile de la famille la nuit de l'arrestation de son fils.

D'autres arrestations ont lieu les jours suivants : René Paillard, Georges Rothamer, les frères Puget, Gaston Retrouvey, Philippe Gladoux, Paul Larequi et Jacques Michelot et un peu plus tard André Bêche, Jean Grappin et Paul Lhomme. Avec Balthazar Robledo et Jean Compagnon du groupe Marius Vallet, arrêtés en avril, ainsi que Paul Paqueriaud et André Montavon. Saturnin Trabado du groupe Marius Vallet est arrêté en août et Raymond Aymonin en septembre, cela représente 23 membres des groupes Alsace, Marius Vallet et Guy Mocquet à être emprisonnés.



Le commissaire régional de la police est fort satisfait de ces arrestations, ainsi qu'en témoignent ses différents rapports aux autorités supérieures.

Ci-contre, son rapport du 14 juillet 1943 (jour de Fête Nationale !) au directeur de la police de sûreté à Vichy, relatif à l'arrestation d'Henri Fertet et de Marcel Reddet : archives départementales du Doubs.

Après les premiers interrogatoires à la Kommandantur, d'autres suivront à la prison de la Butte et au siège de la Gestapo, rue Lecourbe à l'Hôtel de Clévans.

Le 16 juillet 1943, le bombardement de la gare Viotte par les Anglais suscite un grand espoir d'évasion parmi les prisonniers qui espèrent une destruction de la prison. Faux espoir, hélas.

La captivité :

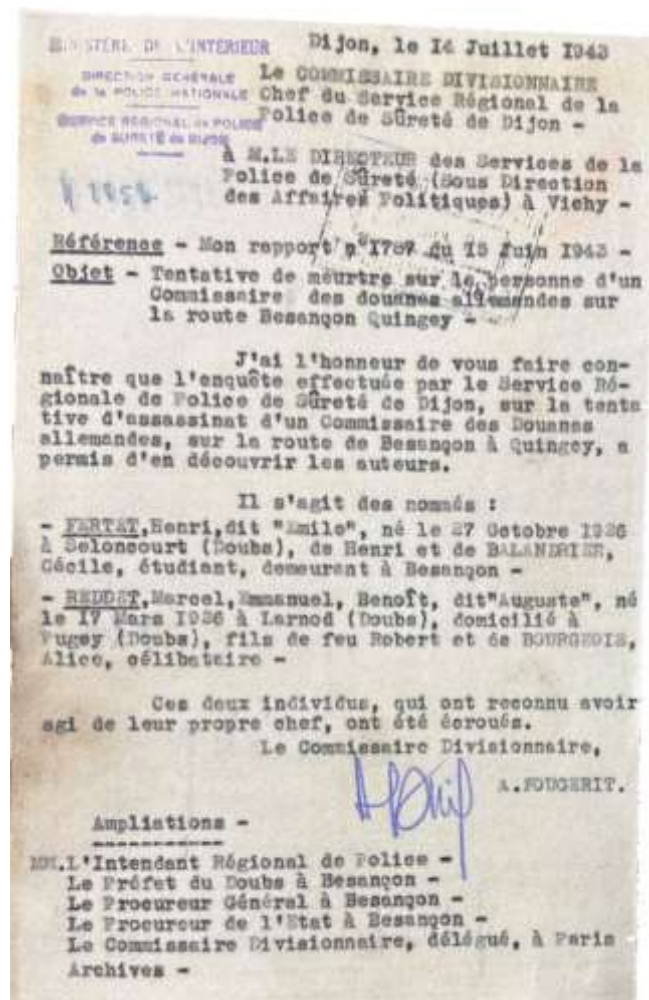
Durant 87 jours les prisonniers des groupes Guy Mocquet et Marius Vallet sont soumis à une surveillance constante, les responsables craignant une intervention armée de la Résistance, ils sont soumis à l'isolement et au secret.

Raymond Tourrain, qui parvint à s'enfuir la nuit de la rafle, rapporte dans son livre "Les fusillés de la Citadelle" les témoignages de ceux qui ont survécu, son frère Georges, Paul Lhomme, Jacques Michelot. *"Notre cellule mesurait 3 mètres par 2,5... Chaque nuit au cours de plusieurs rondes, les gardiens surveillaient notre comportement".* Ce dont ils souffrent le plus c'est l'isolement : *"Par les canalisations de chauffage nous passions de longs moments à communiquer entre nous.*

Si nous étions pris, la punition s'abattait : une volée de coups et la privation de nourriture".

N'ayant ni livres, ni papier, ni crayon " *Les journées étaient terriblement longues. Nous avons fait le tour de nos cellules des milliers de fois.../...L'angoisse était faite de tout et de rien, de l'attente, du bruit des clés dans les serrures, des appels, des cris, du silence."*

La prison de la Butte.
Musée de la
Résistance et de la
Déportation de
Besançon.



Henri Fertet, très proche de sa mère, souffre particulièrement de son isolement et de l'inquiétude qu'il cause à ses parents. Un des gardiens, proche du douanier Rothe qu'il a mortellement blessé, se moque de lui, le menace, le prive de repas. De jour en jour, Henri Fertet s'affaiblit et s'amaigrit.

Il trouve cependant un réconfort dans sa foi de chrétien, il prie beaucoup. Il a même façonné une Vierge Marie avec de la mie de pain prélevée sur ses maigres rations. Les colis que sa mère confectionne pour lui ne lui arrivent pas toujours ou ont été ouverts et sont incomplets.

Malgré leurs nombreuses démarches, ses parents n'obtiennent pas l'autorisation de lui rendre visite. Pour les Allemands c'est un dangereux terroriste.

Ce n'est que le 4 septembre que les prisonniers sont officiellement inculpés "d'activités de franc-tireur" et leur procès débute le 15 septembre.

C'est une autre épreuve qui les attend.

Sources

Archives départementales du Doubs.

Bibliothèque Municipale de Besançon

Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

L'ouvrage de Raymond Tournain : *L'histoire du groupe Guy Mocquet*

L'ouvrage du Dr Henri Bon : *Les seize fusillés de la Citadelle*

La Brochure : *Henri Fertet, un lycéen en Résistance*, de l'Association à la mémoire d'Henri Fertet (parution en octobre 2026)

Les commémorations des 26 et 27 septembre :

A l'aube du dimanche 26 septembre 1943, 16 membres des groupes Guy Mocquet et Marius Vallet, dont Henri Fertet, étaient fusillés par l'armée allemande à la Citadelle de Besançon. Nous assisterons aux cérémonies d'hommage rendu à leur Mémoire organisées à Avanne-Aveney et Larnod ces 26 et 27 septembre 2026, voir ci-dessous les lieux et horaires. Vous y êtes les bienvenus.





CÉRÉMONIES DE VALMY 2026

Jean Philippe DEVEVEY, Maire de Larnod, Marie-Jeanne BERNABEU, Maire d'Avanne-Aveney et Jean-Marie LIGIER, Président de l'amicale à la mémoire du groupe Guy MOCQUET, vous prient de bien vouloir les honorer de votre présence lors des cérémonies en mémoire des Fusillés et Déportés des groupes « Guy MOCQUET » et « Marius VALLET ».

Samedi 26 septembre :
11h00 : dépôt de gerbes au belvédère du Rocher de Valmy.

Dimanche 27 septembre :
09h00 : dépôt de gerbes à la stèle Paul Belin au Cornice (RN83)
10h15 : Formation du cortège devant la Chapelle de Larnod
10h30 : Messe célébrée par le Père JEAN-ALBERT
11h45 : Cérémonie du souvenir devant le Monument aux Morts
12h30 : Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Larnod et par l'Amicale.

(Esplanade Marthe DAGOT 25720 Tel : 03.81.57.29.37 mairie@larnod.fr)

